

Win4Doc

Objectifs

L'appel Win4Doc a pour objectif de soutenir des projets de recherche industrielle menés dans le but de réaliser une thèse de doctorat au sein d'une entreprise.

Les objectifs du programme « Win4Doc » sont donc :

- De renforcer le potentiel scientifique et technologique des entreprises via la réalisation d'une recherche innovante dans une thématique définie comme stratégique pour l'économie wallonne pour laquelle un besoin industriel fort a été identifié et est susceptible de déboucher à terme sur la mise au point d'un nouveau produit, procédé ou service valorisable par l'entreprise ;
 - De permettre à un chercheur / une chercheuse de réaliser une thèse de doctorat ;
- Favoriser les liens entre différents acteurs de la recherche en Wallonie, entre les entreprises, les universités, les centres de recherche agréés, les organismes publics de recherche et les hautes écoles ou leur centre de recherche associé

Plus d'informations : ici

Conditions d'éligibilité

Une proposition est considérée comme éligible si :

- Le consortium intègre une seule entreprise possédant un siège d'exploitation en Wallonie ; Le consortium de recherche comporte au minimum un partenaire universitaire et au maximum trois partenaires. Une collaboration avec une Haute-École ou son centre de recherche associé est envisageable, ce qui implique que le consortium devra être composé de l'entreprise, de l'unité universitaire ainsi que du partenaire considéré ;

 Le promoteur est une entreprise ;

 Le(s) membre(s) du (des) entité(s) de recherche ne peut (peuvent) pas faire partie du conseil
- d'administration de l'entreprise promotrice ; La recherche n'a pas déjà fait l'objet d'un financement public ; Solidité financière de l'entreprise exigée. 5.

Budget

L'aide financière de la Région sera octroyée sous la forme d'une subvention dont le taux d'intervention maximum dépendra de la taille de l'entreprise, à savoir :

- 70% pour une petite entreprise,
 - 60% pour une moyenne entreprise,50% pour une grande entreprise

Bailleur de fonds

SPW EER

Critères de sélection

Les projets de recherche sont évalués selon les critères relatif au soutien de la recherche, du développement et de l'innovation en Wallonie :

Le caractère innovant du projet (cote /20) ; L'excellence et l'expérience (cote /15) ; La qualité, la faisabilité et la pertinence du projet (cote /15) ; La valorisation de l'innovation (cote /30) ; La contribution au Développement durable (cote /10); Le degré de Risque (cote /10)

Soumission: 02 décembre 2025 Durée: 48 mois Porteur(s) : (Entreprise)

Mots-clés

(Agroalimentaire) (Environnement) (Santé) (Technique)

Contacts SynHERA

Yves LACCROIX (laccroix.y@synhera.be)